

COMMUNE

DE

PERREUIL

(Saône-et-Loire)

ARRONDISSEMENT

D'AUTUN

CANTON

DE COUCHES-LES-MINES

OBJET



*Attache le dossier
Circul de Prefecture*

Monsieur Le Sous-Prefet,

*Caractéristique à
Monsieur le Sous-Prefet
de Saône-et-Loire
en réponse à son
défiche du 9 novembre
courant le 17
H. G. 1884*

J'ai l'honneur de vous informer
que la Commune est enfin entrée
en possession de la maison d'Ecole
des filles.

J'ai même l'avantage de vous
annoncer qu'une conciliation,
aménée par le temps, m'a permis
de prendre possession de la maison
sans employer la force armée.

L'Entrepreneur m'a cédé les
clefs volontairement en m'adressant
une protestation.

Je vous prie d'agréer,

Monsieur Le Sous-Prefet,
l'assurance de mes sentiments dévoués.

Le Maire de Perreuil,
M. H.

Monsieur Le Sous-Prefet
d'Autun.